

PROJETS RÉGIONAUX, SOUS-RÉGIONAUX ET INTERRÉGIONAUX

À ce jour, la FAO a mis en œuvre quatre projets de renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques au niveau régional et sous-régional en:

- **Asie (Asia BioNet) - Pays participants: Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.**
- **Europe de l'Est - Pays participants: Arménie, Géorgie et République de Moldova.**
- **Amérique latine (Marché commun austral [MERCOSUR] élargi) - Pays participants: Argentine, État plurinational de Bolivie, Brésil, le Chili, Paraguay et Uruguay**
- **Proche-Orient et Afrique du Nord (NENA) - Pays participants: Jordanie, Liban, Soudan, République arabe syrienne, Émirats arabes unis et Yémen.**

Des quatre, le projet Asie a été achevé et passe à la Phase II; deux autres se trouvent à une étape avancée de la mise en œuvre (Europe de l'Est et Mercosur élargi); et le projet NENA vient de démarrer. En outre, un projet sous-régional pour le renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques dans la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAS) a été formulé et soumis au FEM pour l'obtention d'un prêt. Les pays participants sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad.

Ces projets reposent sur les similitudes entre les pays de la région/ sous-région (frontières et intérêts économiques communs, liens commerciaux étroits, y compris l'importation de produits alimentaires),



et visent à promouvoir la collaboration, à favoriser l'harmonisation des principes directeurs, cadres réglementaires, normes et directives en matière de prévention des risques biotechnologiques, et à encourager le partage des ressources humaines et infrastructures limitées.

Les gouvernements ont la responsabilité de formuler les réglementations et politiques nationales en matière de prévention des risques biotechnologiques. Toutefois chaque pays a besoin de capacités bien établies pour développer un cadre réglementaire reposant sur une base institutionnelle solide, et pour appliquer ces réglementations. Ainsi, il est patent que la collaboration et l'harmonisation dans le domaine de la prévention des risques biotechnologiques au niveau régional/sous-régional, peut créer des opportunités importantes pour chacune des parties, favoriser les progrès sur le plan environnemental et économique, et, qui plus est, encourager l'octroi de prêts et les investissements.

Dans le cas d'Asian BioNet, la diversité des niveaux de développement des systèmes de prévention des risques biotechnologiques des pays participants représente un défi et une opportunité.

Ces différences ont empêché que la participation aux activités régionales/sous-régionales soit équitable, mais ont créé des opportunités de collaboration et permis aux pays dont les systèmes de prévention des risques biotechnologiques étaient les moins développés d'apprendre de ceux dont ces derniers étaient les plus modernes¹³.

Pour le MERCOSUR élargi, les disparités entre les systèmes de prévention des risques biotechnologiques des pays membres sont moins importantes. La première phase de dialogue et d'échange d'informations était lente mais s'est fortement améliorée au cours de l'exécution du projet permettant d'atteindre les résultats attendus, c'est-à-dire le renforcement de la coopération, l'établissement d'une



¹³ Sonnino A. 2008. Projet régional de la FAO sur le renforcement des capacités de prévention des risques biotechnologiques liés aux cultures génétiquement modifiées en Asie. Biosafety Protocol News, vol. 3, n° 5, pages 8 et 9. <http://www.cbd.int/doc/newsletters/>.

compréhension partagée, et le développement de procédures et d'outils communs pouvant être adoptés par les pays participants.

Le projet NENA soutient la collaboration en matière de surveillance et de détection des OGM entre les laboratoires nationaux de référence afin qu'ils harmonisent leurs activités et processus de certification en fonction de bonnes pratiques et de normes communes. Cette collaboration devrait être formalisée par un accord établissant une «plate-forme régionale pour la détection des OGM», prenant en compte les intérêts et les spécificités régionales et sous-régionales. Ainsi, de nombreux pays de la région ont demandé le développement du projet et commencé à participer.

Enfin, des recommandations pour une stratégie sous-régionale en matière de biotechnologie agricole ont été réalisées dans le cadre du projet auquel participent l'Arménie, la Géorgie et la République de Moldavie.

Au niveau sous-régional, une série d'activités de formation sur des questions techniques et de gestion ont été organisées dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Europe centrale et de l'Est.

Dans le cadre d'un projet interrégional, des décideurs et des scientifiques d'Europe de l'Est et d'Asie centrale suivent une formation sur plusieurs aspects de la prévention des risques biotechnologiques, et de 2006 à 2008 trois ateliers de formation ont été organisés en République tchèque.



EXPÉRIENCE ACQUISE ET PERSPECTIVES FUTURES

- L'harmonisation des méthodologies, des protocoles, des directives et des normes au niveau régional et sous-régional est fortement recommandée lorsque les pays ont des frontières, des intérêts socio-économiques et des relations commerciales communs.
- La création de réseaux régionaux/sous-régionaux est une opportunité économique qui favorise la mise en commun des ressources, les économies d'échelle et la coordination internationale. Dans le cas spécifique de la région NENA, ils peuvent réduire la dépendance

et les coûts liés aux activités de détection des OGM et générer des ressources supplémentaires grâce aux rémunérations perçues par les laboratoires de référence en contrepartie de leurs services.

- Les réseaux régionaux/sous-régionaux soutiennent les pays participants en:
 - partageant leurs informations et leur expérience;
 - harmonisant les moyens et les méthodes pour la gestion des OGM;
 - réduisant les coûts d'activités spécifiques comme, par exemple, la détection des OGM;
 - échangeant des directives et protocoles techniques;
 - appliquant des méthodes de double vérification;
 - créant une masse critique de compétences dans la zone;
 - établissant des processus de certification communs;
 - harmonisant les politiques, les réglementations et les pratiques commerciales (formulaires, procédures administratives, etc.).
- Une approche régionale/sous-régionale favorise généralement davantage l'octroi de prêts des donateurs/institutions de financement privés et publics (y compris les banques de développement).
- Il est nécessaire de synchroniser les dimensions régionales, sous-régionales et nationales du renforcement des capacités en matière de prévention des risques biotechnologiques. La collaboration au niveau régional et sous-régional en matière de prévention des risques biotechnologiques devrait être favorisée et développée davantage à travers des projets régionaux et sous-régionaux et parfaitement coordonnée avec les efforts de renforcement des capacités au niveau national.

